



## CP 111 – 209

### **ECHEC des négociations sectorielles dans les fabrications métalliques.**

Les négociations sectorielles menées dans le secteur des fabrications métalliques pour les années 2025/2026 ont échoué ce 15 décembre au terme de 2 tours de négociation.

Après des heures de discussions, un seul constat : les représentants d'Agoria sont venus à la table SANS MANDAT SUFFISANT !

- Sans mandat suffisant pour conclure un accord.
- Sans mandat suffisant pour reconnaître les besoins des travailleurs.
- Sans mandat suffisant pour respecter la concertation sociale.

Aucune amélioration pour le pouvoir d'achat, peut-être 1€ de chèque repas... au bon vouloir de l'employeur ! Alors que les entreprises ont versé des dividendes records, supérieurs à leurs bénéfices, l'an dernier, au détriment des investissements et des augmentations salariales.

Rien pour alléger les fins de carrière, mais tout pour augmenter la flexibilisation au travail !

Le front commun syndical a dès lors constaté qu'il était impossible de parvenir à un accord sectoriel avec Agoria. Non par caprice, ni par radicalité gratuite, mais parce que les employeurs, via Agoria, ont vidé la négociation sectorielle de tout contenu réel, en ne laissant pas suffisamment de marge de manœuvre à Agoria.

La concertation sociale ne peut servir à faire semblant de discuter.

Agoria, venue face à nous sans mandat suffisant et avec très peu de respect pour les intérêts des travailleurs. Le front commun syndical refuse de cautionner cette mascarade.

Nous ne sommes pas responsables de la rupture. Ce sont les employeurs qui en sont eux-mêmes responsables !

Si les employeurs refusent de négocier sérieusement, le rapport de force devra se construire ailleurs.

Le message est clair :

- Le manque de respect envers les travailleurs et la concertation sociale nous oblige à nous mobiliser !
- L'absence d'accord aura des conséquences.

Sans accord sectoriel, il n'y a, pour nous, plus de paix sociale.

Nous reconnaîtrons comme grève toutes les actions menées dans les entreprises suite à l'échec des négociations sectorielles et nous déposerons un préavis de grève dans le secteur dès le 15 janvier prochain.